



IUT  
D'AVIGNON

## CHARTRE INTERNET

### CHARTRE D'UTILISATION D'INTERNET EN LIBRE SERVICE A L'IUT.

En salle libre-service, le réseau INTERNET est mis librement à la disposition des étudiants de l'IUT et d'eux seuls.

Cela nécessite de leur part un engagement personnel à respecter certaines règles de bonne conduite :

- 1°) Le réseau Internet doit être uniquement dans le cadre du travail demandé à l'IUT.
- 2°) Tout accès à des informations de type pornographique, extrémiste... est strictement Interdit, de même qu'à toute information illégale en France.
- 3°) Le **CHAT** (messagerie temps réels), le téléchargement et l'accès à des sites payants sont interdits.

**En conséquence, tout étudiant pris en infraction se verra interdire l'accès aux salles libre-service de l'IUT et pourra faire l'objet, le cas échéant, de poursuites pénales.**

-----  
Partie à compléter, à signer et à remettre au secrétariat du Département.

Nom étudiant : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Département :            Génie Biologique  
                                 Packaging, Emballage et Conditionnement  
                                 Statistique et Traitement Informatique des Données  
                                 Techniques de Commercialisation

Etudiant en : 1<sup>ère</sup> année                      2<sup>ème</sup> année

Licences Professionnelles :

- « Banque Conseiller Clientèle Particulier »
- « Commerce et Distribution »
- « e-Commerce Marketing Numérique »
- « Management de la Production en Agroalimentaire »

- Je déclare avoir pris connaissance de la charte d'utilisation du réseau INTERNET en salle de libre-service.
- Je m'engage à respecter les règles de bonne conduite correspondantes.
- J'autorise / Je n'autorise pas (\*) l'IUT d'Avignon à faire apparaître mon nom, mon prénom et mon adresse Email sur le site WEB des anciens de l'IUT après l'obtention du DUT.

(\*) Rayer la mention inutile

Date \_\_\_\_\_

Signature :